

CHARTRE DE VOYAGE D'ÉTUDE RESPONSABLE

Les organisateurs des voyages d'étude auxquels vous participez appliquent, dans la mesure du possible, les principes directeurs du développement durable au secteur du voyage et de la formation.

Les organisateurs attachent une grande importance au voyage responsable et veillent attentivement à formaliser et harmoniser des pratiques professionnelles responsables dans les domaines sociaux, économiques, culturels et environnementaux ;

Les organisateurs s'impliquent à :

- encourager le développement d'un tourisme qualitatif et responsable
- favoriser une répartition plus juste des retombées économiques entre tous les acteurs du voyage
- faire respecter et valoriser le patrimoine culturel et naturel
- diffuser une information claire et sincère aux voyageurs recherchant authenticité, qualité et respect des personnes et des sites
- privilégier la communication entre organisateurs et participants de manière responsable par voie électronique en utilisant un minimum de papier.

1. IMPLIQUER ET RESPECTER LES POPULATIONS LOCALES DANS LE DÉVELOPPEMENT :

- Privilégier l'utilisation des ressources locales
- Veiller au juste respect des minimums sociaux locaux
- Se conformer aux règles administratives et juridiques locales
- Soutenir activement le développement local de ses destinations
- Informer et sensibiliser les visiteurs au respect des cultures des populations d'accueil
- Sensibiliser son personnel au respect des cultures des populations d'accueil

2. MINIMISER L'IMPACT DE SES ACTIVITÉS SUR L'ENVIRONNEMENT :

- Appliquer une politique de gestion des déchets.
- Appliquer une politique de gestion des ressources naturelles en fonctions de la sensibilité du milieu.
- Favoriser la préservation du patrimoine local.
- Favoriser la mise en place d'une politique de gestion des flux à l'échelle des destinations.
- Informer et sensibiliser les visiteurs au respect de l'environnement.
- Sensibiliser son personnel au respect de l'environnement.
- Contribuer activement à la protection de l'environnement de ses destinations.

3. CHOIX DES PRESTATAIRES/FOURNISSEURS IMPLIQUÉS DANS LE VOYAGE D'ÉTUDE :

- Les vols proposés sont effectués par des compagnies soucieuses d'améliorer leur impact sur l'environnement. Visitez leur site internet.
- Le train et les transports publics sont privilégiés dans la mesure du possible à d'autres moyens plus polluants.
- Les organisateurs recherchent des moyens de déplacement le plus propre possible.
- Les hôtels choisis, dans la mesure du possible, ont leur propre politique/charte de tourisme responsable/durable ou appartiennent à une association, locale ou pas, de tourisme responsable/durable. Voir leur site internet

- Les établissements visités faisant partie du programme du voyage d'étude répondent aux exigences du développement durable et ont pour ambition d'améliorer leurs performances en ce sens. Les présentations sont envoyées aux participants par voie électronique.

4. COMPENSATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Conscients de l'impact sur l'environnement des voyages d'étude, cependant indispensables à la formation, les organisateurs proposent aux participants inscrits de contribuer au soutien de projets proposés par la compagnie aérienne ou un autre intervenant tels que :

- Reforestation
- Généralisation des carburants durables dans l'aviation
- Etc.

Les organisateurs recherchent une amélioration constante dans leurs prestations afin de répondre toujours mieux aux exigences d'un développement responsable dans leur domaine.



sarama@la-fonderie.fr



swissevenov@swissevenov.ch